

Conditions Générales de Vente ALEOU

1. Terminologie

ALEOU

Désigne ici, par son nom commercial, la SARL, dirigée par Fabien GRENECHE, dont le siège social se situe à Mareuil Les Meaux, 5 allée des acacias, dont le numéro de SIRET est : 431 925 031 00020 et dont le code APE est 8230Z.

Client

Toute personne physique ou morale ayant signé un devis auprès de ALEOU

Site Web

Ensemble de pages Web et d'éventuelles autre ressources du World Wide Web, hyperliées en un ensemble cohérent ayant une adresse Web et conçu pour être consulté avec un navigateur Web.

Hébergement

Mise à disposition d'un espace disque où sont enregistrés les éléments constitutifs du site web et donnant libre accès en lecture à cet espace disque.

Nom de domaine

Identifiant unique lié à une entité dont les ordinateurs sont reliés au réseau internet.

E-mail

Courrier électronique (ou courriel). Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.

Bande passante

Nombre de bits transférables par seconde.

Trafic mensuel

Nombre de Giga-octets transférés par mois.

Espace disque

Taille du disque dur alloué au client.

Netiquette

Guide définissant les principes universels d'usage de l'Internet, règles de conduite et de politesse à adopter sur plusieurs médias de communication mis à disposition par Internet. Le document officiel définissant les règles de la netiquette est la RFC 1855.

2. Préambule

ALEOU fournit ses prestations uniquement sur la base de ces conditions générales. Le client autorise implicitement ALEOU à citer son nom et son URL en référence.

ALEOU se réserve le droit de refuser de développer un site non conforme à la morale. Le client est responsable du contenu de son site. Il s'engage à respecter les lois relatives aux protections des données, de service des télécommunications, des droits d'auteur en vigueur ainsi que la netiquette.

ALEOU se réserve le droit de bloquer ses services à un client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement.

Le copyright des créations graphiques ou programmation est possession du client et est transféré lors du paiement du solde de la facture.

La facturation des prestations d'ALEOU est basée selon l'offre faite par ALEOU.

ALEOU s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et de ne les transmettre à des tiers qu'avec leur plein accord. ALEOU se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

Conditions Générales de Vente

Article 1. Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions générales de vente énoncées dans ce document et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre ALEOU et son client. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Article 2. Obligations de ALEOU

ALEOU s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.

Article 3. Signature de l'auteur

Le client autorise implicitement ALEOU à citer son nom et son URL en référence.

Article 4. Détail des prestations

4.1 - Conception : La conception du site comprend l'étude du projet du site, le contenu des pages, la navigation. Le client remet le texte et les images des pages. Sont compris : la programmation, la numérisation et l'optimisation des images, la mise en page des images, la prise de vue éventuelle (photos), l'insertion de musique, d'animations, la rédaction du texte définitif à partir des textes fournis par le client. Celui-ci assure qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis à ALEOU. ALEOU se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteurs et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client. D'autre part, et si le client en fait la demande, ALEOU pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes javascripts ou toute autre technologie libre de droit ou utilisée sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. ALEOU décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmations et autres pourront être créés de toute pièce par ALEOU, en respectant les desiderata éventuels du client. ALEOU possède une copie de sauvegarde du site en cas d'anomalie technique au niveau de l'hébergement uniquement. ALEOU n'est pas tenu de garder ces sauvegardes ou tout autres documents concernant le site dès lors que le contrat a cessé.

4.2 - Mise en ligne : La première mise en ligne consiste en la préparation du serveur et la transmission du site terminé vers celui-ci.

4.3 - Nom de domaine : Le client est seul responsable du nom donné au domaine (monsite.fr, monservice.com, etc.). ALEOU enregistra, tout nom ou domaine dans les conditions définies entre les parties. Les conditions générales de vente des organismes de nommage s'appliquent au client.

4.4 - Hébergement : L'hébergement caractérise les ressources techniques et moyens mis à la disposition du client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet. Il s'agit de la location annuelle d'un espace disque sur le serveur. ALEOU ne peut pas être poursuivi pour des défauts liés au serveur sur lequel est hébergé le site du client. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. ALEOU ne peut être tenu responsable de la non accessibilité de tout ou partie du site web du client.

4.5 Logiciels utilisés : La création de sites internet nécessitant l'utilisation de logiciels spécifiques (comme Oscommerce, Joomla, phpBB, Drupal etc...) est soumise aux spécificités techniques du logiciel employé. Dans le cas où le logiciel ne permet pas d'accéder à toutes les demandes du client, celui-ci ne pourra en rendre responsable ALEOU, ayant été prévenu au départ du logiciel utilisé, et les spécificités techniques étant indépendantes de la volonté d'ALEOU. ALEOU s'engage en contrepartie à s'approcher au maximum de la demande du client par tous moyens qu'elle jugera utile.

4.6 - Maintenance : L'ajout de contenu ou la modification du site du client se fera suivant la procédure définie de commun accord entre les parties. Durant les 12 premiers mois suivant la mise en service du site et tant que le contrat de maintenance est assuré, le client aura la possibilité de demander des modifications mineures du contenu du site, à concurrence de maximum 1 heure de travail par mois. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant. Ces mises à jour comprennent la modification des pages existantes (rajout ou modification de photos, de texte, etc...). Les mises à jour de type ajouts de pages supplémentaires, de fonctions, de modules, etc... ou modifications de la charte graphique feront l'objet d'un devis supplémentaire à la demande. Dans certains cas, ALEOU fournit un site avec de la gestion de contenus permettant au client de faire lui-même des mises à jours ; dans ce cas les modifications sont faites sous la responsabilité du client.

Article 5. Contenu du site

Le contenu du site doit être en conformité avec les lois en vigueur. ALEOU s'engage à maintenir confidentielles les informations relatives à ses clients et ne les transmettre à des tiers qu'avec leur accord. ALEOU se réserve le droit de modifier les spécifications techniques de ses prestations à tout moment.

Article 6. Obligations et responsabilité du client

6.1 - Le client reconnaît avoir reçu d'ALEOU toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le client lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite, demeurent sous son entière responsabilité. Le client s'engage à fournir à ALEOU tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du client.

6.2 - En application des dispositions légales et notamment de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, le client est civilement et pénalement responsable du contenu de son site, des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation, des liens hypertextes, des revendications de tiers et actions pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la

personnalité et de protection des mineurs. Le client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, aux droits d'auteur, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés "Netiquette". Le client garantit ALEOU contre toute action en revendication de tiers liée au contenu des informations hébergées.

6.3 - Le client s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site web en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

Article 7. Commande

7.1 - La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un devis (ou facture pro-forma) rédigé par ALEOU. La commande devient effective dès lors qu'ALEOU a reçu le devis daté, signé par le client et accompagné du montant de l'acompte prévu. Le devis devient alors un contrat.

7.2 - Le délai de validité du devis ainsi que le montant de l'acompte demandé sont stipulés dans le devis.

7.3 - Le devis est un élément contractuel indissociable des présentes conditions générales de vente.

7.4 - ALEOU se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige antérieur.

7.5 - Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'un nouveau devis.

Article 8. Prix et facturation

Le client est et reste entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre du contrat passé avec ALEOU, y compris dans le cas où un tiers payeur intervient au nom et pour le compte du client, lequel devra dans tous les cas être préalablement agréé expressément par ALEOU. Le défaut total ou partiel de paiement 30 jours après l'échéance du terme de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.
- La suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, sans préjudice pour ALEOU d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article "Résiliation".

Article 9. Règlement

Lors de l'acceptation des services, le client complètera et signera le devis, faisant office de bon de commande, émanant d'ALEOU. Les modalités de paiement seront les suivantes (sauf mentions particulières sur le devis) :

- A la signature du bon de commande (devis) : 50% du prix spécifié sur le devis.
- A la mise en ligne définitive du site : le solde de la facture.

Le règlement des prestations donnant lieu à un abonnement s'effectuera à réception de chaque facture concernant la période de référence.

Pour les prestations supplémentaires hors contrat : après chaque réalisation, règlement sous 10 jours.

En cas d'annulation des services par le client pendant la réalisation des travaux, ALEOU se réserve le droit de retenir une somme au prorata des travaux effectués.

Article 10. Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social de ALEOU dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

Article 11. Délais de livraison

Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges.

Article 12. Responsabilité d'ALEOU

ALEOU s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour délivrer dans des conditions optimales ses services au client. La responsabilité de ALEOU envers le client ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, ALEOU ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

1. le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce à quelque titre que ce soit ;
2. les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non respect total ou partiel d'une obligation du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès ;
3. le non acheminement de courriers électroniques ou articles de forum de discussion ;
4. la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier;
5. les intrusions malveillantes de tiers sur le site du client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client ;
6. les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation;
7. les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client ;
8. les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par ALEOU, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients.

ALEOU se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance sans droit à indemnités. Cependant, ALEOU s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. ALEOU est non responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

ALEOU ne peut être tenu responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement qu'il met à disposition de ses clients. Cependant ALEOU s'engage à tout mettre en œuvre pour sécuriser les données de ses clients et effectuer des sauvegardes régulières. Il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultats.

Article 13. Cas de force majeure

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives de ALEOU et du client seront dans un premier temps suspendues. Au cas où la suspension excède un délai de deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. ALEOU et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait.

ALEOU ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnue par la jurisprudence.

Article 14. Durée du contrat et renouvellement

Le contrat entre en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux parties. Sa durée est spécifiée sur le devis.

Les prestations annuelles, notamment, d'hébergement, de maintenance et de mises à jour sont renouvelables par tacite reconduction. Chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception 2 mois avant la date anniversaire du contrat. A l'expiration de cette période d'une année, le contrat se renouvellera par tacite reconduction et par période de 12 mois sauf faculté pour l'une des deux parties d'y mettre fin à chaque date anniversaire, moyennant le respect d'un préavis de 2 mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception.

Cette dénonciation ne donne droit à aucun remboursement ni aucun avoir. La dénonciation emporte règlement par le client de ses obligations financières vis à vis d'ALEOU. Toute période de facturation entamée reste due.

Article 15. Suspension des services

En cas de non respect par l'une des parties de l'une de ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit un mois après envoi par l'autre partie d'une mise en demeure demeurée infructueuse, par lettre recommandée avec avis de réception précisant les fautes contractuelles reprochées.

Tout défaut de retard de paiement de la part du client ainsi que le non respect des obligations au titre des présentes conditions générales entraîne une suspension automatique des services. Le client est averti par lettre et un montant de trente (30) euros lui sera facturé à titre de frais de dossier pour la facture concernée. La résiliation du contrat liant le client à ALEOU est encourue de plein droit trente (30) jours après mise en demeure par lettre recommandée restée infructueuse.

Article 16. Respect des droits d'auteur et traitement des images

Le client s'engage à fournir uniquement des images ou du texte dont l'autorisation de reproduction lui a été accordée par les détenteurs de ces droits. Les images ou les textes dont le client est l'auteur ne pourront pas être protégés contre la reproduction par des tiers à cause des techniques informatiques. Le client autorise ALEOU à effectuer des traitements informatiques pour optimiser les images fournies, sans toutefois en modifier la teneur ou le sens sans son autorisation. Le copyright des créations graphiques ou programmation est possession du client et est transféré lors du paiement du solde de la facture.

Article 17. Confidentialité

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

Article 18. Informatique et libertés

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", le traitement des informations nominatives relatives au client a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès d'ALEOU. ALEOU s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.

Article 19. Modifications

Les parties conviennent qu'ALEOU peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le client et/ou de porter ces modifications dans les conditions générales en ligne.

Article 20. Loi applicable - Attribution de compétence

Le contrat de création de site est soumis à la loi française. En cas de litige survenant à l'occasion du contrat, tant pour ce qui concerne son interprétation que son exécution, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée aux juridictions compétentes du ressort du tribunal d'instance de Meaux(77), nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les procédures conservatoires.